Cinquième Année — N° 195 | Eur Gwennek — Cinq Centimes | Samedi 19 Septembre 1908

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Directeur : F. JAFFRENNOU "Taldir"

ABONNEMENTS :
payables d'avance
GAULE. . . 1 an. . 3 fr. 50
ETRANGER. — . 5 —
Avec "Ar Vro" Supplément périodique
GAULE . . 1 an . . . 5 fr.
ETRANGER. — . . . 9 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts Economiques du Centre de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS
payables d'avance
Ann. et Récl., 4e p. 0f. 20 la ligne
— 3e — 0 25 —
Chronique Locale 0 50 —
En Echos. . . . . 0 75 —

ON TRAITE A FORFAIT
Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité, et à nos Bureaux de Paris, 84, rue de Richelieu.

Les manuscrits ne sont pas rendus

Digor ar chase

Mise au point nécessaire

Réponse à M. le chanoine Rospars

Il convient d'abord de désavouer en bloc les procédés de discussion employés par certains, et qui consistent à « condamner l'adversaire sans l'entendre. » Ce système est très courant aujourd'hui, à cette époque où les passions sont portées à leur maximum de férocité.

***Ar Bobl* a beaucoup d'amis, des amis sûrs et dévoués ; mais aussi des adversaires plus sournois que déclarés.**

Nos idées sont neuves, et pourtant elles restent modérées, pondérées : cela déroute bon nombre de gens, dont nous refusons de servir les petits calculs.

Il vient de nous arriver une bien bonne la semaine dernière.

Un de nos collaborateurs bretons, Le Barc, de Nantes, répondant à notre ami Le Floc'h, exposa dans nos colonnes ses idées toutes personnelles sur la Natalité, le Capitalisme et l'Emigration. Avec notre sens de l'indépendance individuelle, essence même de la doctrine régionaliste, *cela n'engageait en rien la direction d'Ar Bobl.*

Ce ne fut pas l'avis de Monsieur l'abbé Rospars, chanoine honoraire, directeur de *la Semaine Religieuse* de Quimper et de Léon.

M. Rospars nous fit l'honneur de nous écrire, à la suite de l'article de Ar Bark, une lettre il se déclarait *peiné* des idées exprimées par notre compatriote. Puis, dans *la Semaine Religieuse* qui suivit, notre Censeur déclara ex-cathedrâ qu'*Ar Bobl* était « un mauvais journal exposant des idées contraires à la morale chrétienne et à la propriété. Il ordonnait aux fidèles de ne pas le lire, de ne pas le recevoir. »

Ce fut à notre tour d'être surpris et peiné. Il nous a semblé extraordinaire qu'un prêtre put s'oublier au point d'écrire des affirmations si hasardées. Il nous a semblé pénible de voir un membre du haut clergé finistérien faire si bon marché du rôle de la presse régionaliste et de gaîté de cœur condamner et anathémiser une œuvre vraiment bretonne qui, de l'avis même de beaucoup de membres du bas clergé des campagnes, a rendu à la cause religieuse quelques services, a ressucité au cœur de milliers de Bretons le culte des traditions nationales.

En quoi, en effet, l'article de notre collaborateur occasionnel infirmait-il la Morale ? M. l'abbé Rospars se garde bien de nous le dire. A quel sentiment a obéi M. Rospars en publiant cet entrefilet ?... Il ne s'explique pas davantage. Il y avait discussion entre deux théoriciens, un point, c'est tout.

Pour nous, nous n'envenimerons pas le débat. Nous nous contentons de riposter. Il nous paraît inutile de donner à la Galerie le spectacle de la désunion qui règne au camp dit "*libéral*" de par la faute ce certains personnages vraiment trop autoritaires. Si l'Anticléricalisme se développe, à qui la faute ?

Plusieurs chanoines Rospars n'auraient ils pas tôt fait, en froissant de légitimes susceptibilités, de disperser leurs amis aux quatre vents du ciel ?

A quel âme simple M. le chanoine voudra-t-il faire croire qu'*Ar Bobl* est un organe collectiviste et antireligieux? Nous admettons ici, en Laïques libres, en Bretons conscients, toutes les théories à condition qu'elles soient saines, et de bonne foi : mais nous réservons notre jugement, nous sauvegardons l'idée maîtresse qui guide et soutient notre œuvre.

Et nous sommes sûrs que ni le vénérable Monseigneur Duparc, ni l'Autorité ecclésiastique, n'ont inspiré la note en question : seul, M. Rospars, se réveillant un beau matin en veine de polémique, l'a rédigée.

Je n'ai pas l'honneur de connaître M. le chanoine Rospars, qui vient de se constituer Contrôleur général de la Presse. Tout de même, peut-être ne me méprendrai-je pas en mêlant le bardisme à cette histoire. On sait qu'il existe dans le haut clergé un petit clan combattif qui est persuadé qu'on ne peut parler de Druides sans jeter un défi aux Prêtres. Quelle confusion ! Alors on va de droite, de gauche, colportant des bruits bizarres, tendancieux, abracadabrants, sur les rites du Gorsedd, le paganisme auquel on voudrait faire revenir la foule, etc. C'est à pouffer de rire. Cependant cette fraction ne désarme pas. Les Bardes sont indociles, gêneurs, et pour comble ils ont fondé des journaux qui prospèrent. Ah ! les journaux, s'il pouvait n'y en avoir que d'une seule nuance, ce serait bien plus agréable. Et en catimini, on boycotte les journaux régionalistes sans le dire franchement...

Oyez Lajat, Herrieu, Mellac, François Vallée ! Nous concurrençons trop, parait-il, d'autres feuilles.

Ces propos m'ont été exactement rapportés. M. le chanoine Rospars, au nom de ce petit nombre dont je parle, les désavouera-t-il ?

Nos lecteurs feront donc justice des censures abusives de la *Semaine Religieuse* de Quimper. Ils seront d'avis que cette feuille a outrepassé son droit en s'immixant dans des questions de presse où les idées sociales peuvent s'entrechoquer, voire se contredire, sans mettre en cause la morale chrétienne et surtout sans porter atteinte à la religion, pour laquelle nous professons déférence et respect.

Mais nous sommes aussi très jaloux de notre *Indépendance*. Nous ne voulons pas, pour les questions qui touchent à la politique ou aux choses économiques et sociales, chercher le mot d'ordre chez le voisin. C'est peut-être ce qui déplaît à M. l'Abbé Rospars.

Il restera donc acquis que M. le chanoine Rospars nous a cherché une chicane bien mesquine, bien futile. Il ne faudrait pas beaucoup de personnalités de son envergure d'esprit pour achever d'éloigner des candidats Libéraux les Electeurs aux grands jours des consultations populaires. Si l'Electeur refuse sa voix au *libéral*, c'est qu'il craint que celui-ci ne soit l'homme lige de dirigeants aussi peu *libéraux* que M. Rospars !... Tutelle pour tutelle, il en vient à préférer celle du Bloc...

Cette intolérance, dont M. le directeur de la *Semaine Religieuse* de Quimper et Léon vient de donner le déplorable exemple, ne peut qu'aviver la maladie "anticléricale" dont ce pays est gangrené.

Nous tirerons le rideau sur cette affaire après avoir ajouté un mot.

J'avais adressé une courte réponse au Directeur de la *Semaine Religieuse* qui était tenu, de par les dispositions bien connues de la Loi sur la Presse, de l'insérer en même lieu et place.

M. le chanoine Rospars m'a communiqué une fin de non-recevoir absolue.

Ici encore, le public jugera où se trouve l'incorrection car lorsqu'on a attaqué quelqu'un il est d'usage de lui permettre de rectifier.

Je réserve donc tous mes droits. Prêchant d'exemple, j'ai montré une fois de plus aux Bretons que, sans arrière-pensée, sans changer son fusil d'épaule, on ne doit pas craindre de dire la vérité, même à ses amis.

Ar Gwir eneb d'ar bed !

JAFFRENNOU.
(TALDIR.)

L'Union Régionaliste BRETONNE

CONGRÈS DE PLOUGASTEL

(Compte-rendu de notre correspondant, M. Jean Solu)

Au moment où sont commencées les superbes fêtes bretonnes de Plougastel, comment ne pas se rappeler les vers du barde Klaoda, auteur du joli volume de poésies bretonnes, *Mozeg Reier Plougastel*, concernant ce charmant coin de notre Bretagne ?

Piou n'en deuz en eur dremen en kenver Plougastel,
Var beg douar ar vro ze gweehou taolet eur zel ?

« Qui n'a, en passant devant Plougastel, jeté les yeux sur cette pointe de terre ? Qui n'a vu ses rochers, ses menhirs qui lèvent vers les cieux leur échine rousse ? On les prend pour des forts armés pour défendre le pays contre les écumeurs de mer qui traînent l'angoisse à leur suite. Lorsque je contemple ces rochers, ils me font penser aux guerres des Bretons contre les Anglais, autrefois. Là, peut-être de vaillants Plougastellais ont combattu pour la liberté contre l'étranger.

« J'aperçois les rocs de Measiou, plus loin le Roc'h Nivelen, le Roc de l'Impératrice, et Roc'h Kerezen. Ce qui fut autrefois écrit de la Bretagne peut être dit également de la presqu'île de Plougastel : O superbe pays ! Bois au milieu, mer à l'entour !

« ...O rochers, qui avez vu vivre et mourir, dans ce pays, plusieurs générations, dites bien aux Plougastellais d'aujourd'hui l'histoire du temps passé... Conservez gens de Plougastel, vos coutumes touchantes, vos brates blanches, vos bonnets rouges, vos vestes bleues de ciel, que portèrent vos ancêtres avant vous. Conservez votre foi et votre langue bretonne, et comme ses rochers, votre commune demeurera forte, heureuse, honorée, alors que tant d'autres, hélas, sont aujourd'hui si banales parce qu'elles ont calqué les mœurs des grandes villes... »

Ainsi chante le barde Klaoda Le Prat, un fils de ce coin de terre sauvage, où nous allons, avec les lecteurs d'*Ar Bobl*, vivre une bonne semaine de fêtes, et aussi de travail.

Plougastel, de quel Breton ce nom-là est-il ignoré ?

Qui ne se rappelle, lorsqu'on évoque ce pays, les superbes calvaires que l'on y trouve et qui témoignent de l'ingéniosité et de la foi de nos ancêtres ! Plougastel, n'est-ce pas encore l'endroit enchanteur, d'où chaque année, au printemps, partent, dans toutes les directions, les excellentes fraises réputées non seulement en Bretagne, mais dans toute la France et l'Angleterre ?

Plougastel, n'est-ce pas aussi le pays célèbre pour l'antique coutume de célébrer le même jour, jusqu'à vingt et trente mariages ? Ce jour-là, toute la commune est en fête, et l'on peut dire que tous les habitants sont de noce ! C'est donc là, que l'Union régionaliste bretonne, durant six jours, va tenir ses assises d'été, son onzième congrès. Le programme prouve d'avance que ce onzième congrès ne célèra en rien, bien au contraire, au point de vue de l'importance, à ses devanciers. Avant le congrès, il nous semble bon de dire quelques notes de l'Union régionaliste.

Cette société fut fondée en 1898, à Morlaix, à la suite des fêtes inoubliables de Ploujean. Toutefois, le mouvement régionaliste breton, qu'elle exprime, lui est antérieur de plusieurs mois. MM. Jaffrennou, François Vallée, Le Goffic, Anatole Le Braz, furent les premiers champions de cette idée. Lors de la fondation de la société, il y eût, paraît-il, à craindre un moment que l'idée de ses créateurs ne fut faussée dans son origine, c'est ainsi que lorsque Vallée et Le Goffic parlèrent d'étudier la langue bretonne, ce fut un tollé général. Mais l'entêtement de Vallée, sérieusement soutenu par Jaffrennou, Le Goffic et M. Emile Cloarec, triompha et il y eut une section bretonne. L'Union fut menacée de sombrer au congrès de Vannes, MM. Kerviler et de l'Estourbeillon la sauvèrent.

L'Union régionaliste commença ensuite à prospérer à partir du congrès de Guingamp. Mais il faut le déclarer, durant ce laps de temps, les bardes populaires faisaient leur apparition : Jaffrennou, Lajat, Kerangouë, Le Berre, Even, Berthou, Dir-na-dor, etc., etc. Parcourant la Bretagne, d'un sens à l'autre, ces apôtres de la rénovation bretonne faisaient entendre partout la bonne parole.

En septembre 1900, les bardes fondaient le *Ty Kaniri Breiz* ou *Ti Kanerien Breiz*, qui avaient pour but de former les chanteurs populaires.

Le Ty Kaniri Breiz n'a jamais failli à sa à sa tâche. Depuis sa fondation, à chaque congrès, les bardes donnent des séances de chant, qui partout obtiennent le plus grand succès près des populations émerveillées de voir chanter leur langue maternelle.

Désormais, la musique sera cultivée avec autant d'ardeur que la langue. Au congrès de Gaingamp, encore, fut reconstituée la section économique, où deux hommes remarquables par leur talent et leur science donnent à l'Union régionaliste un grand lustre, par les études fortes et documentées qu'ils publient, nous avons nommé MM. Goblet et Choleau.

Les sections d'histoire et de littérature prennent aussi une part active à la vie de l'Union.

Les congrès qui ont suivi, ceux de Gourin (Morbihan), Saint-Pol de Léon, Carnac, Rostrenen, les assises d'hiver de Nantes, Plélan, Questembert, Jugon, n'ont fait que préciser et perfectionner l'action bienfaisante de la société, dans notre chère Bretagne.

C'est donc cette Union régionaliste, si critiquée parfois par des adversaires passionnés qui, aux confins de la Cornouaille et du Léon, aux portes du grand port de Brest, va, durant les six jours du congrès, travailler pour la grandeur et la gloire de la chère Bretagne, travailler pour que la petite patrie demeure toujours fidèle à elle-même et à son glorieux passé. C'est là l'œuvre poursuivie par tous les vrais Bretons, par tous ceux qui veulent toujours se souvenir que cette Bretagne vit naître de nobles guerriers, d'éminents savants, des artistes de grande valeur. A tant de gloire, le respect s'impose, comme toujours aussi la fidélité.

Les habitants de Plougastel sauront donc, qu'en recevant chez eux, dans leur ville hospitalière, les régionalistes bretons, qu'ils reçoivent des frères qui viennent là, durant quelques jours, retremper leur foi bretonne.

Nous saluons donc le charmant pays des premiers vers d'un hymne de « Taldir » :

Salud, Plougastel, Bro ken mad !

Arrivée des congressistes

Dès les premières heures de la matinée, une animation extraordinaire règne dans la petite ville de Plougastel. Les habitants sont partout occupés au décor et au pavoisement de leurs maisons. Ce n'est encore pas tant la quantité qui frappe, mais surtout le bon goût avec lequel tout est disposé.

Les régionalistes peuvent s'attendre à une réception enthousiaste.

A 8 h. 30 un grand mouvement se produit. Les cavaliers qui doivent ouvrir la marche du cortège débouchent de toutes parts. C'est M. Kéromnès qui dirige la troupe. Voici l'heure du départ pour la grève.

Les congressistes doivent arriver à la station de Kerhuon à 9 h. 21. La musique de Trézilidé, sous l'habile direction de M. l'abbé Havas, se rend également au devant des congressistes.

A 10 h. 30, ceux-ci prennent le bac *Saint-Jean* et, cinq minutes plus tard, le bras de mer est franchi. Le cortège se forme : en tête les joueurs de biniou, Lom Léon et son acolyte, Jean-Marie Nauveau. M. Léon Le Berre, barde Abalor, en costume national, porte la bannière de l'Union.

Nous reconnaissons alors les congressistes suivants : MM. de l'Estourbeillon, président de la société ; Jos Parker, Bocher, Loeiz Herrieu, Loeiz ar Floc'h, baron Dudon, le chanoine Bossard du Clos, Mlle de Cintré, MM. Yves et Robert de Coniac ; trois Galloises, miss Dillwin, miss Griffith, de Swansea, et miss Boscawen, de la Cornouaille anglaise. Nous remarquons encore : MM. de Carfort, Vallée, Mellac, Degoul, Delafargue, Taldir, Jean Solu, le barde Klaoda, M. de Guénisseau, Mlles Riou, les

---

Feuilleton du Journal "*AR BOBL*" 23

UN DRAME A LA COUR

PAR

Noémi BALLEYGUIER

V

Léonard, fort attaché au baron, se désolait en le voyant ainsi. Comment, en le ramenant chez lui dans cet état, faire croire au père Landry qu'il ne buvait presque jamais que de l'eau ! et comment surtout faire tenir droit sur son cheval un homme si complètement gris qu'il n'avait plus conscience de lui-même ! la mère Midoux lui apprit qu'il n'y avait pas lieu de se préoccuper de ce dernier détail, Ravaillac, en s'enfuyant sur le cheval de Palussac, s'étant chargé de trancher cette question.

Quand le baron eut respiré un instant le grand air et se fut baigné les mains et le visage dans une eau bien fraîche, il reprit presqu'entièrement l'usage de ses sens et put se tenir debout en s'appuyant sur l'épaule de Léonard.

La nuit venait, et leur gibier s'étant dérobé, nos chasseurs bredouilles n'avaient plus qu'à rentrer au logis. Le besoin s'en faisait vivement sentir pour le baron dont les habits, trempés et souillés par ce bain extraordinaire, lui causaient une gêne affreuse, autant par leur froide humidité que par leur odeur écœurante.

Il fut convenu que la mère Midoux serait indemnisée de la perte de son vin et, toujours traînant les jambes, notre Palussac se mit en route pour rejoindre la baronne et la petite Blanche qui avaient été bien oubliées par lui au milieu de tant d'évènements.

Grâce à la nuit, son pitoyable costume n'attira pas les moqueries des gamins ; dans ce temps-là, les rues étaient fort mal éclairées en hiver et ne l'étaient pas du tout en été, sous l'économique prétexte que la lune devait se charger de ce soin ; elle le devait peut-être, mais chacun sait que cet astre fantasque, suivant en cela l'exemple des humains, se dispense souvent de remplir son devoir. Or, ce soir-là, cette capricieuse s'était octroyé la permission de minuit et, comme neuf heures venaient seulement de sonner, les Parisiens en étaient réduits à transporter leur lanterne avec eux, s'ils voulaient y voir quelque peu.

Le baron et Léonard qui connaissaient encore mal Paris, se trouvaient fort empêchés dans cette obscurité et souhaitaient vivement rencontrer un passant pour s'informer de la bonne route, mais les promeneurs se faisaient rares et ce n'est qu'après maints et maints détours qu'ils aperçurent enfin un groupe assez animé qui entourait un malheureux cheval à fort triste mine.

Léonard s'avançait pour demander un renseignement, quand il poussa un cadécis à faire trembler les murailles : il venait de reconnaître le petit bidet béarnais que Ravaillac avait si traîtreusement enfourché pour fuir.

— C'est notre cheval, cria-t-il, corne de vache, il est en bel état ! Comment se trouve-t-il ici et qu'est devenu celui qui nous l'enlevait sans permission ?

— C'était un fou qui le montait, dit une commère haute en couleur, il allait, au risque de nous écraser nous et nos enfants. Tout à coup, le cheval est tombé, le cavalier aussi et, sans plus s'occuper de ce pauvre animal, sans même le relever, il s'en est allé en courant comme si le diable était à ses trousses. Nous ne savons que faire de cette bête, mais tout cela ne prouve pas qu'elle vous appartienne.

— Conduisez-là à l'hôtel du *Faucon-Royal*, dit Léonard, le père Landry vous dira que ce cheval est un de ceux du baron de Palussac et vous aurez une récompense.

— C'est à voir, dit la femme, j'ai une heure à perdre et je puis bien essayer de gagner une petite pièce.

Elle prit la bride et tira le petit bidet qui boitait beaucoup ; les deux Gascons suivirent à quelques pas derrière. Léonard qui n'avait aucun argent sur lui et pensait bien qu'il en était de même pour son maître, avait trouvé ce moyen de rentrer en possession du cheval. De cette sorte, la route leur était indiquée : plus besoin de demander de renseignements ; mais, tout à coup, Léonard s'arrêta et se mit à regarder dans une boutique de boulanger dont la porte était entr'ouverte. Il tira le baron par sa manche :

— Voulez-vous voir le malotru boiteux et cagneux qui est venu apporter le billet à Ravaillac ? lui demanda t-il.

— Où est-il, où est-il, cria le baron, où est ce traître qui nous a fait manquer notre coup ?

— Là, il achète une miche. Est-il laid cet animal ! son gîte est par ici, je serais vraiment curieux de savoir où peut se cacher une laideur aussi ingrate.

— Moi, je veux le bâtonner, dit le baron, laissons-le sortir et tombons dessus.

— Non pas, non pas, s'il vous plaît, dit Léonard, il peut nous être utile de connaître sa demeure. Suivons-le.

Le petit homme, dont le valet gascon n'avait guère exagéré la laideur, sortit de la boulangerie, son pain sous le bras, et suivit la première rue à gauche sans remarquer les deux hommes qui s'étaient aplatis contre le mur pour se dissimuler. Ils lui laissèrent prendre de l'avance sans toutefois le perdre de vue.

— Comme j'aurais plaisir à le secouer par les oreilles, disait le baron, c'est lui qui est la cause de toutes mes catastrophes. S'il n'avait pas prévenu traîtreusement le Ravaillac, je n'aurais pas été piétiné comme de la vendange et je ne sentirais pas le vin à me donner des nausées. Tôt ou tard le drôle sentira la caresse de mon poing sur sa jolie figure.

Le bancroche venait d'entrer dans l'allée d'une pauvre maison aussi misérable que possible ; elle n'était composée que d'un rez-de-chaussée sans étage supérieur et au travers d'un volet mal joint brillait une faible lumière.

(A suivre).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec M. Henri Gautier, éditeur, Paris.

aimables chantouses bretonnes, en costume breton.

Les congressistes font quelques mètres, et l'on prend contact avec les autorités de Plougastel et le comité des fêtes.

La musique de Trézélidé joue l'hymne national à deux reprises, tandis que les binious, restés en arrière, jouent le *Sao Breiz-Izel* de Taldir. La municipalité de Plougastel, M. Nicolle, maire, en tête, s'avance, suivie de MM. Abéré, président du comité local et des autorités locales.

M. Thomas, adjoint au maire, souhaite en langue bretonne la bienvenue aux congressistes. M. Thomas porte le costume de Plougastel ; il manie la langue bretonne avec un talent vraiment superbe.

« Si l'Union régionaliste, dit il, a choisi Plougastel pour y tenir ses assises, c'est sans doute, messieurs, que vous vous êtes rappelés que, chez nous, on a toujours eu à cœur le culte de la tradition.

« Nous conservons nos usages, nos coutumes, nos costumes bretons et notre langue bretonne.

« C'est donc en frères que nous vous recevons. »

Le discours de M. Thomas que nous regrettons de ne pouvoir donner *in-extenso*, est haché d'applaudissements.

L'enthousiasme est indescriptible.

Le maire, M. Nicolle, s'associe aux paroles prononcées par son adjoint. C'est de grand cœur, du fond de l'âme, qu'il salue les régionalistes bretons

M. le marquis de l'Estourbeillon, au nom de l'Union, prend alors la parole.

Le député de Vannes remercie bien sincèrement la municipalité et le comité des fêtes.

« L'Union Régionaliste, déclare M. de l'Estourbeillon, est heureuse de tenir ses assises à Plougastel.

« Nous tendons une main loyale, déclare l'orateur, à tous ceux qui veulent assurer la gloire de la petite patrie bretonne.

« A Plougastel, on est resté fidèle à toutes les coutumes. La langue nationale, que certains voudraient à tout prix proscrire, est en honneur dans vos familles.

« Aussi les régionalistes sont-ils heureux de se trouver dans ce coin si pittoresque et si hospitalier de notre Bretagne.

« *Bevet Breiz-Izel bepred !* »

Des applaudissements nourris saluent ces paroles. Le cortège se forme. En tête, les cavaliers, puis la musique, les sonneurs de biniou. Le drapeau de l'Union, toujours porté par M. Le Berre, est entouré des bardes présents. Une foule immense suit. Sur tout le parcours, des appareils photographiques sont braqués ; les amateurs prennent à qui mieux-mieux, des vues de ce cortège aussi pittoresque que vraiment breton.

L'enthousipsme augmente au fur et à mesure que l'on approche de Plougastel. Sur les fossés, partout, de chaque côté de la route, la foule est massée et applaudit au passage, binious, musiciens et régionalistes.

La musique alterne, durant la longue côte qui mène à Plougastel, avec les binious.

Enfin, voici la tour qui se profile. Il fait une chaleur étouffante. Qu'importe, on approche ; maintenant le pavoisement est terminé.

A toutes les fenêtres flotte le drapeau tricolore, piqué çà et là du drapeau blanc avec hermines bretonnes et du drapeau aux couleurs anglaises (le vent est de plus en plus à l'Entente cordiale !) Toutes les fenêtres sont noires de monde ; sur toutes les portes, les habitants s'entassent et saluent les congressistes de vivats enthousiastes.

En face l'hôtel d'Arvor, dont le patron, M. Raoul, fait tous les efforts nécessaires pour satisfaire les régionalistes, le cortège se disloque. L'encombrement est tel, en effet, qu'il n'est plus poesible de circuler.

Le vin d'honneur

On se reforme plus haut et, au Café des Touristes, un vin d'honneur est offert par la municipalité aux congressistes.

M. le maire de Plougastel se lève et, de nouveau, déclare combien il est heureux de la présence des congressistes dans sa commune.

« C'est de tout cœur, dit-il, que, au nom de toute la population, nous adressons à l'Union régionaliste nos meilleurs vœux et souhaits de bienvenue. »

M. de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B., en termes émus répond aux cordiaux souhaits de bienvenue : « Nous sommes heureux, dit-il, de la réception très cordiale que vous nous avez faite tout à l'heure en entrant sur le territoire de Plougastel. Les sentiments de M. le maire sont les nôtres, nous venus pour exalter la petite patrie bretonne, tout en tenant en honneur la grande patrie, la France.

« Nous voulons que la Bretagne reste toujours fidèle à ses coutumes si pittoresques. »

M. de l'Estourbeillon lève donc son verre à M. le maire de Plougastel, à M. Thomas, adjoint et à toute la municipalité et à la population. Je n'ajouterais qu'un seul mot, dit-il, c'est pour prier l'assistance de porter, avec moi, un toast aux déléguées galloises qui nous accompagnent cette année.

Ces paroles sont saluées d'une triple salve de bravos, des hip hip hourra ! à l'adresse des galloises.

Miss Dillwyn, présidente de la délégation galloise vivement émue, se lève et en quelques mots, remercie l'assistance de l'aimable accueil qui lui a été fait à elle et à ses amies. De nouveaux hourras enthousiastes saluent le toast de miss Dillywin.

M. Abéré, président du comité local, porte, lui aussi, un toast à l'Union régionaliste.

Il est midi trente.

Les congressistes se séparent pour déjeuner dans les différents hôtels de la ville.

La séance d'ouverture

A deux heures, M. de l'Estourbeillon, et un fort groupe de congressistes se réunissent devant l'hôtel d'Arvor, et tous en chœur entonnent l'hymne national breton, le *Bro goz ma zadou*, de Taldir. Un groupe d'enfants se joignent aux congressistes et avec joie chantent le *Sao Breiz-Izel*, la foule reprend en chœur les derniers vers :

Breiz da vbreihen !

Il est trois heures, la foule se dirige vers la salle Saint-Pierre, où nous allons assister à la séance d'ouverture officielle du 11e congrès de l'Union régionaliste bretonne. Sur la tribune, prennent place MM. de l'Estourbeillon, Nicolle, maire de Plougastel ; Abéré, président du comité des fêtes ; Jos Parker ; Le Berre ; Bocher.

M. Abéré, président du comité local, ouvre la séance à trois heures quinze et présente au nombreux auditoire, M. le marquis de l'Estourbeillon, président de l'U. R. B.

Le président prononce alors un éloquent discours dont nous ne pouvons, à notre grand regret donner que de trop pâles aperçus.

« Chers compatriotes,

« En ouvrant aujourd'hui le 11e congrès de l'Union régionaliste dans votre belle presqu'île de Plougastel-Daoulas, point n'est besoin ce me semble de vous dire longtemps qui nous sommes, ni de faire l'historique de notre association, ni de donner des explications détaillées sur notre but. »

M. de l'Estourbeillon parle ensuite de la question bretonne. « La patrie, dit-il, est en danger, de par la tyrannie, que notre loyalisme à nous Bretons, n'a pu désarmer jusqu'ici. Mais la Bretagne ne saurait être traitée ainsi, la Bretagne de Nominoë et d'Alain Le Grand doit rester nôtre.

« L'Union régionaliste depuis dix ans, voit ses membres augmenter sans cesse. « Dihun Breiz-Izel, ma mam benniget, rag an deiz a zo digouezet. »

Et M. de l'Estourbeillon s'étend alors sur la guerre faite à nos coutumes, à nos usages, à notre langue.

« La Bretagne elle est morte, clame-t-on ! Non, elle n'est pas morte, peut-être sommeillait-elle, l'Union régionaliste essaiera de la réveiller, mais pour cela il est une condition essentielle, il faut que chaque breton vraiment conscient, se décide à ne plus rougir de notre Bretagne, à ne plus rougir de parler la vieille langue !

« Demeurons, dit M. de l'Estourbeillon, des collaborateurs et des apôtres. Efforçons-nous toujours. Bretons et Bretonnes, de rester étroitement unis. Hardiment et sans crainte, foulons aux pieds les mesquines questions de personnes et gardons-nous comme d'un pire fléau des dissolvantes questions de particularisme.

« Evitons tout motif de division ou de haines, souvenons-nous toujours que nous sommes bretons, que la voix des aïeux vous commande de le demeurer, de consacrer à jamais la chère et belle langue et les trésors de foi et de traditions qu'ils vous ont légués et qu'en dehors de ce but à poursuivre tout le reste n'est qu'embûches.

« Nous garderons toujours notre langue, la plus belle qui soit au monde. Malheur à ceux qui voudraient l'abatire.

« Nous aimons la terre de Bretagne généreuse. Nulle part on ne goûte un tel bonheur. Sur elle à jamais nous serons invincibles.

« Breiz da virviken ! »

Ce discours est salué d'une triple salve d'applaudissements, et une véritable ovation est faite à M. de l'Estourbeillon lorsqu'il se rassied.

La parole est donnée à M. Bocher (Barde Ar Yeodet), pour sa conférence bretonne.

La salle où cette séance d'ouverture s'est passée était décorée avec goût.

Des trophées de drapeaux aux couleurs nationales piqués çà et là de drapeaux bretons, sont placés à tous les coins.

Des guirlandes de papier multicolore garnissent les murs. Les inscriptions pullulent ; nous citons, au hasard les plus belles : « Potius mori quam fœdari ! » « Dalc'homp stard evit ar Vro ! » « Dalc'homp bepred d'ar Iez ! » Puis enfin cette inscription que tout breton aujourd'hui : Breiz da virviken !

Mais quel est ce bon géant à la barbe blonde et magnifique, qui se dresse sur l'estrade ? C'est M. Henry de la Guichardière, poète délicat et charmeur, lauréats des Jeux floraux. D'une voix harmonieuse et sonore, il nous raconte, en une force exquise, les souffrances du peuple breton a travers les âges. Est-il maintenant au bout de ses peines !

« Hélas ! non. Rien n'a pu ramener les beaux jours ;

« Toujours nous espérons et nous souffrons toujours,

« L'Armor, prête à sombrer, sur les flôts roule et tangue.

« Il ne faut plus prier ni parler notre langue. »

Et quand M. Henry de la Guichardière s'assit, un religieux silence plane sur l'auditoire qui se laisse d'abord aller à des pensées mélancoliques, mais qui se hâte de prendre, au souvenir des vexations subies, des enseignements de virilité fière et de résistance contre l'oppression.

DEUXIÈME JOURNÉE

Le beau temps continue à favoriser les Régionalistes.

Dimanche matin, la ville se réveille au son joyeux des cloches. Aujourd'hui nous allons avoir et la fête religieuse et les fêtes profanes. Dès six heures du matin, les cultivateurs arrivent, parés de leur costumes de fête. Les femmes avec leurs coiffes blanches, leurs jupons multicolores, les hommes avec le chapeau de velours, le pantalon étroit et les vestes courtes de différentes couleurs, tout cela présente un coup d'œil superbe.

A neuf heures la fanfare de Trézilidé, toujours infatigable, se fait entendre au son d'un entraînant pas redoublé, les musiciens parcourent les principales rues de la ville, pour se rendre à l'église paroissiale.

C'est l'heure de la grand'messe. Une congressiste, Mlle Koridven Riou se fait entendre durant l'office religieux et chante avec maëstria un *Salutaris* de Gounod.

Durant la matinée, de nombreux congressistes visitent l'exposition bretonne à la salle de la mairie.

Dans l'une des salles, nous admirons la superbe exposition de faïences bretonnes de la maison Jules Henriot-Tanquerey, de Loc-Maria, Quimper. En face, dans l'autre salle, il faut signaler l'exposition des meubles bretons, de Ely Monbet, de Caurel (Côtes-du-Nord).

A 1 h. 30, de nouveau la musique se fait entendre. Le cortège se forme, une foule immense suit. L'enthousiasme est indescriptible.

Séance de la section économique

Une 2e séance spéciale était ménagée, dimanche, pour la section économique.

Sur la tribune prennent place MM. Pichon, sénateur du Finistère ; Amiet, président du comité des fêtes celtiques brestoises ; notre excellent confrère A. Lajat, directeur de l' « Echo du Finistère ».

Brest-Transatlantique

M. Morvran-Goblet prend la parole au sujet de la question de Brest-Transatlantique.

M. Morvran-Goblet s'étend longuement sur les avantages qui résulteraient du port de Brest-Transatlantique. MM. Pichon, sénateur, et le comte de Carfort, tous deux compétents sur la question, présentent de justes observations au sujet des difficultés qu'il faut cependant prévoir.

M. le comte de Carfort, demande si un marché de primeurs est ou serait établi à New-York. Il expose de l'utilité pour les récoltants bretons à voir établir ce marché.

M. Caradec présente ensuite un rapport sur la question :

M. le sénateur Pichon revient sur la question de Brest-Transatlantique. Il souhaite que tous les ports puissent rendre service à la France. Il se défend de vouloir critiquer nulle autre ville.

M. Pichon, en un langage élevé, déclare regretter qu'en Bretagne, où les questions économiques surtout devraient occuper les hommes sérieux, nous en sommes malheureusement encore aux mesquines questions politiques, qui divisent, sèment la zizannie, alors qu'en les reléguant au second plan on assurerait la prospérité de notre beau pays.

MM Goblet et de l'Estourbeillon remercient M. Pichon de son intéressante et magnifique conférence.

M. Goblet annonce qu'il a reçu une lettre d'excuse de M. le président de la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc, qui se déclare de cœur avec l'U. R. B. et le comité Brest-Transatlantique pour cette question vitale de notre grand port.

M. Goblet met aux voix le vœu suivant :

« La section économique de l'U. R. B., après avoir entendu la remarquable conférence de M. Pichon, et examiné le côté pratique de la question, émet le vœu que les pouvoirs publics donnent au plus vite une solution rapide à cette question tant au point de vue général qu'au point de vue breton. »

Le pardon de Saint-Claude

Le cortège se forme place de la Mairie. L'excellente fanfare de Trézilidé, sous la direction de son sympathique chef M. Havas, entame une entraînante marche, le « Héros de Fachoda ».

En face l'hôtel d'Arvor des hourras enthousiastes sont poussés à l'adresse de la musique et de son chef. Celui-ci fait arrêter la marche et donne une aubade devant l'hôtel d'Arvor. Les mâles accents de la « Marseillaise » retentissent. La foule applaudit et réclame l'hymne anglais « God save the king ». Les délégués gallois sont applaudis.

Après les remerciements adressés à M. l'abbé Havas par M. le marquis de l'Estourbeillon, au nom des congressistes, le cortège se reforme et se remet en marche pour Saint-Claude.

Nous suivons une route accidentée, les courbes succèdent aux courbes. Une foule de piétons nous précède et nous suit. Le pays est charmant.

De loin, l'on voit se profiler sous le ciel bleu et le théâtre bâti à la hâte et le clocher de Saint-Claude. L'église est des plus curieuses ; contrairement à l'ordinaire, le maître autel se trouve juste en face de la porte principale. Cet autel du XVe siècle est l'objet de l'admiration des congressistes et des amateurs des sculptures du moyen-âge.

Voici l'heure de la procession, elle sort de la chapelle. En tête, un groupe de jeunes enfants portent et sonnent de petites clochettes, puis voici la statue Saint-Claude, portée par des Plougastels aux costumes multicolores.

Derrière, un groupe de jeunes filles, toutes vêtues de blanc, avec des ceintures bariolées, portent la statue de la Vierge. Une foule immense suit.

Aux abords du champ où est érigé le théâtre, où tout à l'heure vont paraître les acteurs bretons, nous reconnaissons MM. Villiers, député ; Pichon, sénateur ; Nicolle, maire, etc., toutes les notabilités du pays.

Enfin, voici l'heure du lever du rideau, les excellents acteurs bretons de la troupe de Saint-Vougay apparaissent et interprètent « An aotrou Kériolet », drame breton, puis les « Korrigans », autre drame breton.

La foule massée dans le champ et qui, certes, peu être sans crainte d'exagération, évaluée à 3.000 personnes, applaudit les acteurs. La musique se fait entendre à différentes reprises. Enfin, vers six heures, le pardon Saint-Claude est terminé. Il faut faire soit à pied, soit en voiture, six kilomètres pour regagner Plougastel.

TROISIÈME JOURNÉE

Le temps continue à favoriser les fêtes.

A neuf heures, les congressistes se dirigent vers la salle Saint-Pierre, pour la première séance de travail.

La 1re Séance de Travail

En l'absence de M. l'Estourbeillon, M. Jos Parker, vice-président, ouvre la séance.

Sur la tribune nous remarquons : MM, Dégoul (René Saïb), M. le chanoine Bossard ; Mlle de Cintré. La parole est donnée à M. Vallée, de Saint-Brieuc.

M. Vallée est un fervent de la langue bretonne.

Il insiste sur la nécessité pour tous les Bretons de connaître la langue maternelle.

L'orateur cite des exemples au sujet des efforts faits au pays de Galles, par exemple, pour la conservation de la langue. La langue se perdait peu à peu, la Ligue gaëlique a trouvé un auxiliaire dans le père O'Growney, dont la méthode consiste à apprendre les langues par soi-même à l'aide de livres et de dictionnaires, sans professeur.

M. Vallée s'étend longuement sur ce sujet. On se propose de faire, avec l'appui pécuniaire de Mlle de Saint-Pierre, quelque chose d'analogue aux « Simple lessons in hish ».

Un livre très pratique est actuellement sous presse, « la langue bretonne en 40 leçons », ce sera une petite méthode élémentaire pratique comprenant des règles, exercices, vocabulaire, en un seul volume.

Le prix sera d'environ trois francs.

M. Jos Parker remercie M. Vallée de son intéressante conférence.

M. Choleau prêche aux régionalistes la nécessité de donner toujours l'exemple.

Il rappelle un vœu émis au congrès de Gourin, vœu qui, après avoir été voté à l'unanimité, n'en est pas moins resté lettre morte.

Il avait été décidé que toutes les affiches seraient bilingues ; que d'un côté, elles seraient en langue bretonne et qu'en face on y lirait la traduction française.

M. de l'Estourbeillon arrive à ce moment et prend la présidence.

M. de l'Estourbeillon lit les lettres d'excuses de MM. Caurel, de Chapelaine, Poirier.

Il est décidé qu'à l'avenir, la première séance du congrès sera spécialement consacrée à la lecture des rapports.

M. le président donne la parole à M. René Saïb, directeur du *Clocher Breton*.

M. Saïb entretient l'auditoire des fêtes en l'honneur du poëte Brizeux, qui seront organisées à Arzano, le 11 octobre prochain, à l'occasion du cinquantenaire de la mort du grand écrivain.

M. Saïb engage vivement tous les Régionalistes et tous les bons Bretons à s'associer à l'hommage que la ville d'Arzano s'apprête à rendre à Brizeux, le grand poëte qui aimait la Bretagne et travaillait sans cesse à la faire aimer.

Le discours de M. Saïb est applaudi par l'assistance.

Une longue discussion, à laquelle prennent part MM. de l'Estourbeillon, de Carfort, Herrieu, Mellac, Choleau, Lajat, Le Berre, Morvan-Goblet, s'engage au sujet de l'almanach de l'Union régionaliste.

Cet almanach est imprimé chez M. Simon, à Rennes.

La plupart des membres de l'Union qui prennent part à cette discussion, font remarquer que : 1° l'almanach n'est malheureusement pas assez propagé. On peu rait, on devrait même, vendre 80 000 almanachs chaque année, or, il ne s'en écoule à peine que le quart de ce nombre.

MM. Le Berre, Saïb, Bocher et Lajat font remarquer qu'un grave inconvénient existe au sujet de la possibilité de propager largement l'almanach de l'U. R. B. Il paraît bien trop tard, alors que les autres almanachs qui paraissent en Bretagne sont mis en vente au mois d'octobre au plus tard, celui de l'U. R. B. ne paraît ordinairement qu'en fin de décembre. Les gens se sont déjà procuré un almanach quelconque. Naturellement, ils hésitent à en acheter un deuxième.

M. de l'Estourbeillon réplique que l'on pourrait peut-être assez facilement faire paraître l'almanach à meilleure époque à l'avenir. Pour cela, il serait surtout nécessaire que les Régionalistes qui y collaborent fassent, eux aussi, un effort ; qu'ils se décident à faire parvenir leurs mémoires à M. le président, au plus tard fin août chaque année.

L'Union ne fait pas de politique

La parole est donnée à M. l'abbé Bossard, pour une communication au sujet d'un article paru dans un journal, où le Régionalisme est présenté sous des jours faux.

M. Bossard s'élève énergiquement contre de semblables procédés. L'Union régionaliste — il faut toujours le proclamer bien hautement — n'est pas une association politico-religieuse. Nous sommes tous de bons Bretons et chacun de nous reste entièrement libre de partager telle ou telle politique.

M. Lajat déplore les attaques dont, en effet, on abreuve sans cesse les Régionalistes.

M. Choleau regrette que les membres des sociétés musicales de Bretagne semblent avoir à cœur de ne plus vouloir porter le costume breton.

Renouvellement du bureau

M. de l'Estourbeillon annonce que l'on va procéder au renouvellement des membres du bureau.

Le président, avant de déclarer le scrutin ouvert, prononce une allocution.

« Au moment, dit-il, où je vais remettre, pour la seconde fois, nos pouvoirs entre vos mains, messieurs, je tiens à rappeler, non sans émotion, tous les labeurs de ces dernières années

« L'U. R. B. progresse et progressera encore, il faut l'espérer, et quelque soit celui qui sera appelé à présider notre société, nous continuerons tous à travailler de toutes nos forces à assurer la grandeur de notre petite Patrie. »

M. Lajat se lève et, en quelques paroles bien senties, déclare que pour la présidence, il semble bien que tout vote est inutile.

Après les services rendus par M. de l'Estourbeillon, depuis six ans, comme président, l'Union régionaliste voudra confier au député du Morbihan, par acclamations, un troisième mandat.

Ces paroles sont saluées d'une triple salve de bravos. Tous les congressistes se lèvent et acclament M. de l'Estourbeillon durant plusieurs minutes.

Le président remercie sincèrement.

« Je continuerai, comme par le passé, déclare M. le président, à faire tout le possible pour assurer le développement de la société. »

M. Parker, vice-président ; MM. Le Berre et Herrieu, secrétaires ; MM. Mellac et Vérant sont réélus trésoriers.

Pour la nomination d'un troisième secrétaire pour le pays gallo, il est procédé au vote à bulletin secret.

Obtiennent : MM. Coroler, 28 voix ; l'abbé Bossard, 5 voix ; baron de Wismes, 4 voix ; Pohier, 4 ; Choleau, 1 ; le bureau est constitué.

Il est procédé à l'organisation des sections.

Sont élus : section économique. Président, M. Morvran-Goblet ; vice-président, M. A. Lajat. M. Angot remplacera comme secrétaire M. Albaret, démissionnaire.

Section de la langue bretonne : Président, M. l'abbé Buléon ; secrétaire, par acclamations, M. Bocher (barde Ar Yeodet).

Pour le deuxième secrétaire, il est procédé au vote secret. Obtiennent : 1er tour, MM. Camenen, 22 voix ; Prat, 20 ; Buléon, 1. Il y a un bulletin blanc.

M. Camenen, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé secrétaire.

Section d'histoire : M. Henri de la Guichardière est élu président par 28 voix ; M. de Wismes est élu vice-président.

M. de Cogniac, par acclamations, est nommé secrétaire.

Section des Beaux-Arts : Président, M. Jacques Pohier ; vice-président, Ely Monbet ; secrétaires, MM. Henriot et Sullian-Collin.

La commission exécutive reste la même.

Séance de Langue bretonne

La séance de l'après-midi s'ouvre à trois heures. M. Ernaut préside, assisté de MM. Bocher, Herrieu, Mellac. Une foule nombreuse et choisie se presse dans la salle.

La parole est donnée à M. Claude Le Prat instituteur libre, pour la lecture d'un rapport en langue bretonne, au sujet de la guerre sourde faite à la langue dans les milieux officiels.

Le Prat rappelle la tentative officielle faite sous le ministère Combes, afin d'étouffer le breton non seulement à l'école, mais encore à l'église et dans toutes les réunions publiques.

M. Ernaut déclare qu'il serait nécessaire d'insister vivement près des pouvoirs publics pour qu'enfin on reconnaisse à nos enfants le droit de causer partout la langue bretonne ; l'une n'empêche pas l'autre. Un homme qui connait deux langues vaut deux hommes !

M. Le Berre demande la parole, au sujet d'une remarque qu'il croit devoir faire sur l'abstention regrettable, dans le rapport lu, de l'œuvre si ardemment menée par notre ami Jaffrennou (Taldir), à Carhaix, et à laquelle il a collaboré pendant de longs mois. Jaffrennou a créé deux journaux bretons : *Ar Bobl* et *Ar Vro*. Il n'a pas été fait mention de cette œuvre, qui ne peut cependant être ignorée après les efforts de son auteur pour assurer, en Cornouaille, le triomphe des légitimes revendications des régionalistes bretons.

On ne pense pas qu'une séparation, amenée par suite de certaines circonstances, puisse empêcher de faire entendre une protestation légitime contre un oubli regrettable.

M. Ernault pense que cette omission n'a pas été voulue, et il se plait à reconnaitre la bonne influence de l'œuvre carhaisienne, sur les lettres et l'esprit bretons, non seulement dans la région du Poher, mais encore dans les Cornouailles, le Léon et Tréguier.

C'est également l'opinion de la salle qui regrette également que le rapporteur n'ait fait non plus aucune allusion au journal si intéressant de notre excellent confrère M. Lajat *Ekleo Penn ar Bed*, de Morlaix. Ce parti pris est sévèrement commenté.

M. Jos Parker présente quelques observations au sujet d'une mission spéciale dont il fut chargé, il y a 4 ans, près de l'évêque du Finistère au sujet de la langue bretonne et termine en exprimant le vœu que Mgr Duparc veuille bien se montrer plus favorable que son prédécesseur aux revendications bretonnes.

Loeiz Herrieu parle en dialecte de Vannes. Il raconte les efforts que lui et ses amis ont dû faire, pour faire parler et lire le breton.

M. Ernault, président, entretient l'auditoire de la nécessité d'une union orthographique entre les bardes et poètes bretons.

Loeiz Herrieu expose que, dans le but de hâter le plus possible l'unification orthographique, certaines modifications qui ont déjà donné d'excellents résultats actuellement, avec le système orthographique nouvellement adopté, un trégorrois lit très facilement un ouvrage ou un journal écrit en dialecte vannetais ou cornouaillais.

M. Vallee présente quelques observations et la séance est levée à quatre heures.

Le Concert breton

A huit heures du soir, les congressistes se rendent à la salle Saint-Pierre, où a lieu un concert breton qui se termine à 10 h. 30 après une audition du *Bro goz ma zadou*.

La foule se retire enchantée des bons moments passés durant les deux heures de ce concert.

QUATRIÈME JOURNÉE

Dès six heures du matin, une animation extraordinaire règne en ville.

Les congressistes arrivent de toutes parts à l'hôtel d'Arvor, point de réunion, point de départ pour Landévennec.

Toutefois, avant le départ, les congressistes se dirigent vers la salle d'exposition d'objets bretons.

Nous admirons là, avec les superbes poteries de la maison Henriot-Tanquerey, les superbes dentelles de nos Bretonnes.

Dans une salle spéciale, l'admirable exposition de meubles bretons, de M. Ely-Monbet. A toutes personnes amateurs de meubles de style breton, nous ne saurions trop recommander la visite de cette charmante exposition.

De nouveaux congressistes se trouvent actuellement à Plougastel. Nous reconnaissons entre autres M. et Mme Béléguic, de Poullan : M. Jos Albaret ; M. Le Menn, barde Pagan ; M. de Ménorval, M. d'Herbais, M. L. Ernaut.

L'excursion

Voici l'heure du départ ; les congressistes s'entassent dans les voitures mises à leur disposition par les membres du comité des fêtes.

Les binious jouent le *Sao Breiz-Izel*. C'est le signal du départ.

Les congressistes entrent à Daoulas. Un arrêt s'impose naturellement, et l'on visite cette coquette petite cité.

Il y a d'ailleurs à visiter le cloître, l'oratoire et la fontaine du Préau.

Daoulas est vraiment une cité curieuse ; l'abbaye datant du XVe siècle ; la chapelle Sainte-Anne, le calvaire, le porche du clocher.

Tous les habitants sont sur leurs portes, et saluent les congressistes lors de leur passage.

A dix heures, départ de Daoulas pour l'Hôpital Les binious, juchés sur la voiture en tête du cortège, jouent l'hymne national breton.

La population témoigne de sa sympathie pour les congressistes, en applaudissant vivement au passage de chaque voiture.

Le déjeuner

Nous brûlons le bourg appelé l'Hôpital, situé à cinq kilomètres de Daoulas ; les habitants sont sur les portes de leurs demeures, et applaudissent les congressistes au passage. A 11 h. 30, nous arrivons au Faou.

Ici arrêt et déjeuner. Le Faou est une coquette cité ; la mer en caresse les murs. L'église, du XVIIe siècle, est très curieuse. Les fonds baptismaux, en particulier, méritent une mention spéciale.

Nous visitons également la place du Marhallac'h, sur laquelle se tient le concours du comice agricole de Daoulas. L'exposition des animaux présente aux amateurs un coup d'œil superbe. Aussi, toutes les notabilités de la région se trouvent-elles

rassemblées là. Sur cette place, les congressistes remarquent surtout un monument, sur le socle duquel on lit l'inscription suivante : « A M. de Pompery, initiateur du progrès agricole dans le canton du Faou. »

Chose assez extraordinaire, ce monument qui représente une Cérès antique, a été élevé par la famille.

A midi, les congressistes se rassemblent à l'hôtel de Bretagne, chez Mme veuve Aubry.

Au même hôtel, se tient le banquet du comice agricole, auquel prennent place environ trente des agriculteurs les plus influents du canton.

M. Louppe, ingénieur, conseiller général du Finistère, préside. Nous regrettons de ne pas pouvoir nous étendre plus longuement sur cette fête agricole.

Le départ pour Landévennec

Il est deux heures. Nous quittons Le Faou pour Landévennec ; les habitants et les agriculteurs venus en ville à l'occasion du concours agricole se massent sur le passage des voitures, et applaudissent les congressistes de l'U. R. B., lorsque nous quittons le Faou pour nous diriger vers Landévennec, but final, où l'on visite les débris de l'abbaye fondée par Saint-Gwennolé.

CINQUIÈME JOURNÉE

Mercredi matin 16, en attendant la séance de travail, les congressistes visitent et l'exposition bretonne et la librairie bretonne. L'exposition bretonne est superbe, les meubles bretons de M. Ely-monbet, les poteries de la maison Henriot-Tanquerey, les magnifiques dentelles des ateliers de Mme de l'Ecluse Trévoedal, à Locqueran, en Ploulinec, le superbe Christ de M. Hernot, sculpteur à Lannion ; les lainages de M. Choleau, de Vitré, etc., tout cela témoigne vraiment du génie industriel de la race bretonne.

Nous remarquons la présence à Plougastel de nouveau congressistes : le barde Jaffrennou, en costume national avec bragoubraz, Mme Jaffrennou mère, et Mme Le Gac de Morlaix, M. Kevin Mac Geoghean, délégué de la *Ligue Gaëlique* d'Irlande, etc.

A 9 h. 15, M. de l'Estourbeillion déclare la séance ouverte.

Mesdames Jaffrennou, Le Gac, Ely-Monbet ; MM. les abbés Favé et Bossard prennent place au bureau à titre d'assesseurs. A cette séance de travail, M. le président lit d'abord les lettres d'excuse de MM. Ménard, député ; de Gourcuff ; Bellanger, du Havre ; Payard, de Nancy, qui se disent de cœur avec les congressistes ; de M. le comte de Chateaubriant, Danielou, rédacteur au *Gaulois* ; Even, barde breton ; l'abbé Camenen, Pierre de Portgamp ; l'abbé Le Clerc ; M. Choleau lit les lettres d'excuse de M. Oberthür, de Rennes, Surcouf et Lefas, députés, de M. le président de la chambre de commerce de Saint-Brieuc, qui s'excusent de n'avoir pu assister à la séance de la section économique, et se déclarent de cœur avec tous ceux qui veulent voir au plus vite résoudre la question de Brest-Transatlantique.

Différentes communications très intéressantes sont faites par MM. Lajat, Favé, Bossard, de l'Estourbeillion, au sujet de la conservation des souvenirs historiques de notre Bretagne.

Allocution de M. Goblet

Notre collaborateur Yann Morvran-Goblet, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, prononce le speech suivant en breton :

Aotrone hag Itronezed,

Kevrediyez Broadel Breiz a zo deut da Blougastel d'ho pardon kaër evit lavarout d'oc'h pegement eo red d'eomp mirout karantez hor bro Breiz-Izel ha giziou hon c'hendadou. Evidoc'h a gano ar Varzed. Ha lavarout a reont : " O kaera gouellou ! "

Ankounac'haat a reot komzou ann dud fall a zo o klask gweled ac'hanomp o kemer giziou ar c'haeriou, o tifen d'eomp komz brezonnek, hag o harz ac'hanomp da chom gwir Vreiziz.

Koulskoude, gallout a reot lavarout : " Mad eo ! Hogenn n'ezomp nag ar re grenva, nag ar re binvidika ! " Me a respounto d'ehoc'h : " Evit krenv, bez'ezomp ; pinvidik, ne lavarann ket ! Ni zo bepred Bretoned, tud kaled. Tud kaled ha gwenn kalonek ! "

Ha m'ar d'omp paour, ac'hanta, klaskomp dont da veza pinvidik. Aozomp hor labour evit ma dougo freuz mad. Labouromp gant ijin, greomp hor mad gant ar madou a ro d'eomp hor bro'ha na gemeromp ket.

Kevrediyez Broadel Breiz e deuz komprennet mad kement-se. He labour a zo great evid mad ar vro, a dle beza savet war eun diazez stard. Abalamour da ze, e deuz savet ar Ran Esperneh (Section Economique) a behini ez oun Penn-Rener.

Ar Rann-Esperneh a laka e holl boan da greski madou Breiz : da genta al labour douar. Hon douar n'eo ket eun douar seac'h, na mad hepken da ret lann evit koz rimadellou galleh diwar benn Breiz-Izel. Eur vammen vurzuduz a vadou eo evit ar Vretoned. Hogen, red eo d'eomp dibab ervad hor c'hulturiou, kemered ar giziou nevez, gwellaat hor chatal, ha dreist-holl al leazerez (latterie), hadlakaat koat war hor meneziou.

Hon ijinou koz evel hini al lien, ann annez kizellet, al listri livet, a zo bet brudet dre ar bed holl. Kalz a vicherourien ampart hor beuz c'hoaz. Red eo gouzout penaos ann dud holl a zo skuiz gant " camelote " ann usinou a vrema. Gallout a reomp 'ta kaout eun hadganediyez evid holl ann ijinou-tiegez-ze (industries familiales). Na vezint ket pell o veza brudet.

Gwechall a lea mad konverz Breiz-Izel. Gallout a ra hadbeva adarre, mar karomp, mar gouzomp ober hor mad gant hom henchou, gwellaat hon henchou-houaon, tenna ann evez war hor porsiou-mor, ar re gaera hag ar re wella diazezet euz ann Urop.

Perak a chom ann traou holl da ober hirie ? Abalamour ma kredomp atao ez eo Gouarnamant Paris o dle beza hon Zalver. Ac'hanta, tud Pariz o deuz diskouezet d'eomp ne oa netra da c'hortoz digantho evid Breiz-Izel. Paouezet hon deuz da Bretoned, abalamour m'hon deuz klasket beza henvel outho. Hon parheier hon deuz kutlaet evit mond da vervel gant ann naon en ho c'hearlou. Deuz artisaned ma oamp gwechall, ezomp deuet da vez devezourien enn ho usinou. Ann divroidigez e deuz lazet hor mibien, disenoret hor merc'hed, peur gol'ed hor bro.

Kouls mad eo stourn eneb ar c'hlenved-ze ; warc'hoaz a vezo re zivezad. Hogen evit-se, n'eo ket red labourat hepken hervez mennozion fur war renadur ar madou ; red eo labourat dreist-holl hervez mennozion breton.

Paoureet ezomp bet, mutoc'h gant ann divretonidigez, eget gant ar giziou labour fall, gant ar rœjou re vihan, gant sterniou re c'haro.

Kevrediyez Broadel Breiz a labour evit mirout ar mennoz breton, ar iez brezoneh, ha giziou ar Vretoned. Ar Rann Esperneh a studi an tu da ober an traou-ze hen talvoudeh d'ar c'houlsman. Klask a ra pinvidikaat Breiz-Izel evel m'en gwellot bremaik en eur sellaou prezegen hor Sekretour, ha sklear eo ne c'hell ket Breiz dond da veza pinvidik, ma ne chom ket he mibien gwir Vreiziz holl : ar pez a vezo great a hend-all a zeuio da fall.

Rak Breiz hepken a c'hall rei magadur d'hor c'horf. Ar Varzed a lavar d'eomp : " Chomit Breiziz ha chomit e Breiz-Izel, evit beza mad, poellek ha krenv ". An Esperneien a lavar ouspenn : " Chomit Breiziz ha chomit e Breiz-Izel, evit beza euruz hag evit dond da veza pinvidik ! "

Ha labour ar Ran Esperneh eo diskouez gwirionez ar c'homzou brezoneh-se.

M. Choleau, le distingué secrétaire de la section économique, lit un très long et très complet rapport sur Plougastel.

La conclusion de M. Choleau soulève les applaudissements de toute l'assistance.

M. de l'Estourbeillon remercie bien vivement M. Choleau du chef-d'œuvre qu'il vient de lire.

Se solidarisant avec nous, il recommande la lecture de tous les journaux bretons rédigés par nos amis de l'Union.

M. de l'Estourbeillon lit alors un rapport au sujet de l'industrie de la faïencerie bretonne et fait l'historique de l'usine de Locmaria-Quimper, aujourd'hui dirigée par MM. Henriot-Tanquerey. M. de l'Estourbeillon déclare que dès la rentrée des Chambres il prendra l'initiative d'un projet de loi, réprouvant les fraudes de certaines maisons qui nuisent à nos industries nationales en vendant des faïences dites de Quimper, alors que ces faïences n'émanent pas du tout de chez nous. M. de l'Estourbeillon propose d'émettre un vœu : que la Chambre vote au plus vite une loi contre les fraudeurs qui nuisent ainsi à nos industries nationales et en particulier à celle si intéressante de la faïencerie bretonne. Le vœu présenté par M. de l'Estourbeillon est adopté à l'unanimité.

M. Choleau lit alors un remarquable rapport sur la question Brest-Transatlantique. Le rapport de M. Choleau est des plus intéressants et est très approuvé et applaudi de toute l'assistance.

M. Herrieu lui, lit un rapport sur la nécessité d'améliorer les chemins ruraux.

Le barde Loeiz Herrieu, conseiller municipal de Caudan voudrait et n'est-ce pas logique ? que pour les prestations, les prestataires soient laissés sur les chemins ruraux de leurs communes respectives.

Comme conclusion M. Herrieu propose d'émettre le vœu suivant :

L'U. R. B., considérant que nos chemins ruraux sont trop délaissés, et par suite, souvent impraticables, émet le vœu que les Sociétés d'Agriculture, syndicats et comices agricoles creent un prix spécial de bon entretien et de création des chemins ruraux. Le vœu est adopté à l'unanimité.

Le vœu voté dimanche à la séance de la section économique au sujet de Brest-Transatlantique est voté à l'unanimité.

Un rapport de Mme Degoul est renvoyé à la séance du soir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 h. 30.

Visite à 2 h. à l'exposition bretonne et séance de travail à 3 h.

Un concert breton a eu lieu à 8 heures.

(*A suivre*).

Pensée

C'est un état d'esprit très bizarre que celui des catholiques français à l'heure actuelle, considérés dans leur ensemble. Ils ne savent pas le moindre gré de leurs efforts à ceux qui les défendent, et au fond, ils semblent ne pas en vouloir beaucoup à ceux qui les oppriment.

E. Drumont.

GRÉGORI

qui tira sur Dreyfus est acquitté

Grégori, rédacteur au *Gaulois*, qui tira un coup de révolver sur le juif Dreyfus, pendant la translation de Zola, le 4 juin dernier a passé les 10, 11 et 12 septembre devant les assises de la Seine.

Louis Grégori est âgé de 66 ans. L'acte d'accusation dit que l'inculpé avait prémédité son acte.

Grégori, interrogé, declare avoir agi non par haine de Dreyfus, mais par haine de Dreyfusisme, qui a gangrené la patrie. Il a voulu, dit-il, faire une simple manifestation, il n'a pas voulu tuer Dreyfus, car il avait acheté à dessein des cartouches de mauvaise qualité, ce qui est confirmé par un armurier.

Grégori s'explique à son tour. Il dit qu'il est convaincu de la culpabilité de Drezfus, c'est pouquoi il a voulu venger son parti.

Après réquisitoire et plaidoierie, le Jury a *acquitté* Grégori.

LE KRACH DE LA SOCIÉTÉ ANGLAISE ET FRANÇAISE

On annonce que la Société Générale Anglaise et Française (limited) vient de faire un krach retentissant... et de nombreuses dupes.

Cette société dont le prétendu siège social était à Londres (sans adresse fixe d'ailleurs) disait opérer en France en vertu des conventions de 1862, son siège central à Paris était 94, rue Saint-Denis.

Elle était administrée par un Breton, M. Motreff-Boulay, fils d'un officier de cavalerie originaire de Châteauneuf-du-Faou. C'était en réalité la même famille qui menait l'affaire : MM. Motreff-Boulay, Motreff-Liénard etc., etc.

La société était plus fictive que réelle. Son objet était alléchant, et beaucoup de gogos se sont laissés prendre. Elle prenait en dépôt des fonds pour lesquels elle donnait des Bons, et servait des interêts à 4 et 5 pour 100. Les fonds étaient remboursables soit à volonté soit à 5 et 10 ans. Des agences étaient fondées à Brest, 27 rue Jean Macé, à Carhaix, rue Brizeux, etc.

Une perquisition opérée à Brest, a fait découvrir 10 sous en caisse. Le parquet s'est décidé à agir sur des plaintes continuelles des déposants, auxquels, naturellement, on ne payait ni intérêts ni capital.

M. Rolland, gérant de l'Agence de Carhaix, beau-frère de M. Motreff-Boulay, est, dit-il, victime du krach : ses appointements ne lui étaient pas réglés depuis trois mois. M. Conan, propriétaire de l'immeuble loué à l'agence de Carhaix, n'a jamais été payé.

AN DEMEZIOU

Eureujet e vo :

En iliz Lokarn, d'ar mourz, 29 a viz Gwengolo, Iouan Drillen gant an Dimezel Katrin Raoul deuz Trabrian. Ar pred a vo en Kirjaouën, Lokarn.

En iliz Huelgoal d'al lun 28 a viz Gwengolo, Jean Postollec gant an Dimezel Louise Daniel Ar pred a vo er bourk.

En iliz Keraez d'al lun 28 a viz Gwengolo an dimezell Jeanne Baniel gant an Aotrou Jean Moreau. Ar pred a vo en li an dimezel Baniel.

En iliz Kastellnevez d'al lun 28 a viz Gwengolo, an dimezel Anna Cloitre, gant an aotrou Gabriel ar C'ham deuz Kallak. Ar pred a vo er C'hastellnevez.

AR SERVICHOU-BRAZ

Kanet a vo :

Eur servich braz en iliz Motreff d'ar meurz 29 a viz Gwengolo evit repoz ene Etienn Loriquet. Ar pred a vo en Kreo'hen Bolik.

Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

Nomination. — M. Le Jéhan, le directeur de notre Ecole Libre de Garçons, est nommé directeur de l'Ecole Libre de Châteaulin. C'est un avancement bien mérité. Il nous sera permis de regretter le départ de cet homme aimable et sympathique à tous, qui laissera parmi nous le meilleur souvenir.

— *Postes.* — M. Louis Le Floc'h, originaire de Carhaix, actuellement facteur à Guerlesquin, vient d'être nommé facteur à Motreff, en remplacement de M. Laurent, mis en disponibilité pour raison de santé.

— *Objet perdu.* — Il a été perdu en gare de Carhaix une pèlerine en caoutchouc noir, avec boutons d'uniforme de gendarmerie.

L'adresser à la gendarmerie de Carhaix, contre récompense.

— *La course attelée.* — Les concurrents de la course attelée organisée par le comité Brestois sont partis jeudi de Brest au nombre de 33. Dix-huit seulement sont arrivés à Morlaix. Six chevaux sont morts en route. Douze départs ont eu lieu de Morlaix jeudi. Onze sont arrivés à Carhaix vers midi. 1. Pommelec, de Saint-Nicolas-du-Pelem ; 2. Bideau, de Brest ; 3. Josse, de Minihic-sur-Rance ; 4. Connen, de Saint-Brieuc ; 5. Kerouanton, de Landivisiau ; 6. Jézéquel, de Lesneven ; 7. Guivarc'h, de Brest ; 8. Hélary de Rostrenen. Le cheval de M. Jossé est mort peu après l'arrivée.

Les concurrents se montraient mécontents, et beaucoup voulaient abandonner le raid qui, disaient-ils, étaient trop raide. La commission locale de contrôle siégeait à l'hôtel Baron. Neuf départs ont eu lieu de Carhaix Vendredi à 7 heures pour l'étape Quimper.

On estime que fort peu atteindront Brest.

ROSTRENN

Election. — Les électeurs du canton de Rostrenen sont convoqués pour le dimanche 4 octobre à l'effet d'élire un Conseiller Général.

Kerne-Izel

KEMPER

Fondation d'une filature. — M. Benoist, le distingué banquier de Châteaulin d'accord avec un groupe important de financiers, vient de se mettre à la tête d'une entreprise qui mérite tous nos encouragements. Ce groupe va fonder à Quimper, sur les rives de l'Odet, une filature de laine. La Bretagne, on le sait, est tributaire du Nord pour les laines manufacturées, et cependant elle éléve quantité de moutons. Cette filature rendra donc les plus grands services à notre industrie rurale.

PLOARE

Politik ha labour-douar. — En kalz a gantoniou ar politik a zeu d'en em veska gant ar saout hag ar c'hezek, da rei d'ar re-ma eul liou bennag. Ar gultivatourien a skiant a gave kement-ze direzon tre, mez petra ober da harz ? Evel Ian ar Mogn, deuz Poullan.

Georj ar Bail, député ar C'hap, a oa et an de all da ren var eur c'homiz labour-douar e Ploare. En e ziskour n'allaz ket miret da gozeal deuz ru, gwen, ha marellet.

Neuz Ian ar Mogn, eur c'houër, a zavaz hag a lavaraz d'an depute.

« Roit peoc'h d'eomp gant ar politik : ni zo deut ama da gomz deuz interest hag avantach al labour douar netra ken ! »

Georj a oa ken sabatuet, ma kouezaz raktal en e goaze var e gador. Eur paizant en doa bontet anezan.

Leon

BREST

Disparition de " l'Egalitaire ". — L'*Egalitaire*, journal de Goude et Masson, organe du parti collectiviste, annonce qu'il cesse de paraître à dater du 12 septembre.

Un peu de Médecine

(L'accès d'asthme)

Brusque sentiment d'oppression, position horizontale impossible, aspiration d'air avec force, respiration précipitée, haletante, entrecoupée, bruyante, toux pénible et suffocante ; est souvent confondu avec catarrhe, emphysème pulmonaire, bronchite chronique ; se traite et se guérit de même. Les médecins ordonnent la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce remède calme instantanément et guérit progressivement. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

BULLETIN des Ventes Volontaires & Judiciaires Locations, Annonces Commerciales, etc.

BULLETIN FINANCIER

Moulay-Hafid a déclarer adhérer à l'acte d'Algésiras ; M. de Bulow a tenu des propos conciliants. le marché est ferme.

Le 3 0/0 français se négocie vers 96.95.

Fonds russes très fermes. 5 0/0 1906 100.27 ; Consolidé 89,30 ; 3 0/0 1896 72.90. Bon du Trésor 520.

Turc en avance à 96. Extérieure espagnole 96.55.

Parmi les Sociétés de crédit, la Banque de Paris s'inscrit à 1529 ; Lyonnais 1221 ; Comptoir d'escompte 689 ; Société Générale 675 ; Banque franco-Américaine 369 ; Banque Ottomane 723.

Chemins espagnols fermes. Obligations 5 0/0 du chemin de fer brésilien de Victoria à Minas à 442. Obligation du Port de Baya, ex-coupon semestriel 441.

On annouce pour samedi 16 courant, l'instroduction sur le marché en banque au comptant au cours de 240 francs des actions de la Société des plantations de caoutchouc de Tapanoëlie (île de Sumatra.)

Novel

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Etude de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix

VENTE

Par Adjudication Volontaire

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 1908

à 2 heures de l'après-midi

EN L'ÉTUDE

Et par le ministère de Me LEFEUVRE, notaire à Carhaix

En la Commune de PLOUNÉVÉZEL

La Ferme de Kernal

ou KERVENAL

D'une contenance d'environ **25 HECTARES**

Mise à prix : 30.000 Fr.

Pour tous renseignements, s'adresser audit Me LEFEUVRE, notaire.

A VENDRE A L'AMIABLE

Ensemble ou séparément

COMMUNE DE CARHAIX

1e *Aux dépendances de la rue Neuve.* — PARC-BRAS, contenant 1 hectare 2 ares 70 centiares, affermé 185 francs.

2e *Au même lieu.* — PARC-BIHAN, contenant 33 ares 20 centiares, affermé 60 francs.

3e *Au lieu dit Poulpry.* — PARC-AR-SINAGOGUE, contenant 74 ares 30 centiares, affermé 160 francs.

4e *Au même lieu.* — PARC-POULPRY, contenant 73 ares 80 centiares, affermé 150 francs.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à Me LEFEUVRE, Notaire, chargé de la vente.

Etudes de Mes DELAPORTE, avoué à Châteaulin, et de Me GUIRRIEC, notaire à Châteauneuf-du-Faou.

Vente Judiciaire *le 3 Octobre 1908* en l'étude et par le ministère de Me GUIRRIEC, **d'une MAISON, en la ville de Châteauneuf-du-Faou,** appartenant aux mineures Paris, sur la mise à prix de **30.000 francs.**

Etude de Me LE BOUAR, notaire à Gourin

A VENDRE par adjudication publique et volontaire, en l'Etude par le Ministère de Me LE BOUAR, le *Samedi 31 Octobre 1908*, à 1 h. après-midi

Divers Immeubles en la ville de **Gourin**, au centre du commerce.

1er lot. — **Une Maison** sous ardoises, ayant rez-de-chaussée et étage **4.000 fr.**

2e lot. — **Une Maison** sous ardoises, élevée sur cave, ayant rez-de-chaussée et grenier, avec portion de cour, contenant 142 m. c. 52 **5.000 fr.**

3e lot. — **Un beau terrain** à bâtir d'une contenance de 303 m. c. 65 sur lequel sont édifiés écurie et hangar **6.000 fr.**

4e lot. — **Un terrain** à bâtir, clos de murs, ayant 257 m. c. 50 **1.200 fr.**

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour voir le plan des lieux, consulter les affiches, et pour tous renseignements, s'adresser à Me LE BOUAR.

Etude de Me LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix

VENTE par adjudication volontaire, le *Jeudi 24 Septembre 1908*, à 2 heures, **de divers immeubles** dont la désignation suit :

Au village de Kerléon, en la commune de Maël-Carhaix

1er lot. — *Maison* sous chaume, *Ecurie* et *Cour*, n° 936, et un courtil dit *Liors-Guen*, 6 ares. — Mise à prix 500 fr.

2e lot. — *Parc-ar-Marc'h*, labour, n° 1018, 38 ares 80 centiares. — Mise à prix 400 fr.

3e lot. — *Parc-ar-Marc'h-Bruz*, labour, n° 1036 1/2, 55 ares 30. — Mise à prix 500 fr.

4e lot. — *Parc-ar-Noën*, labour, n° 874 1/2, 56 ares 60 centiares. — Mise à prix 1.000 fr.

5e lot. — *Prat-ar-Vouillen*, pré, n° 902, 16 ares 60 centiares. — Mise à prix 600 fr.

Au village de la Forêt, même commune de Maël-Carhaix

6e lot. — *Prat-Guillou*, pré, contenant 10 ares 60 centiares. — Mise à prix 600 fr.

Vente mobilière, le *Dimanche 27 Septembre*, à midi précis, et jours suivants à la même heure, Me LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix, procédera à la vente aux enchères publiques **du Mobilier** *garnissant la Métairie de LESVENEZ, en Mael-Carhaix*, exploitée par la veuve Le Flohic et enfants.

On vendra notamment : Nombreuses bêtes à cornes, chevaux, charrettes, charrues Brabants, moissonneuse, machine à battre, coupe-ajonc, coupe-racines. outils et instruments divers et meubles-meublants.

Pour tous renseignements s'adresser à Me LE COZANNET, notaire.

Etude de Me C. MICHEL, Huissier à Châteaulin

Vente aux enchères publiques

Par suite de saisie

Le Dimanche 27 Septembre 1908

à une heure

Et Jours suivants

A l'Usine de **Tuilerie** de **Coatifiltel en CHATEAULIN.**

Machines à tuiles avec accessoires, plateaux, séchoirs, etc... pompe Broquet avec chariot, rails, 4 wagonnets, 64.600 tuiles pleines, 4.500 tuiles de côté et 32.000 ardoises, 42 mètres cubes de sable, 2 chalands et divers objets.

Pour avis : **C. MICHEL.**

Le Dimanche 4 Octobre 1908

à une heure

et jours suivants

I. — A la carrière d'ardoises de de **Kérincuff en LOTHEY**, 6 wagonnets, rails, treuil et divers objets, une machine à tailler (anglaise).

II. — A la carrière d'ardoises de **Stergourtay en GOUEZEC**, une machine à vapeur (Nassivet), matériel et outillage de forge, rails, wagonnets et divers objets servant à l'exploitation des carrières.

Au comptant : 10 % en sus.

Pour avis : **C. MICHEL.**

A VENDRE

Jeunes Taureaux

DURHAM PUR

de 3 à 12 mois

S'adresser à M. Emmanuel LE BRAS, bourg de **Guiclan**, par **Saint-Thégonnec** (Finistère).

Etude de Me LE COZANNET, notaire à Maël-Carhaix

—o—

A VENDRE

De gré à gré

UNE PROPRIÉTÉ

Située à **Ty-Lostec**, et dépendances en **Glomel**, louée 950 francs l'an, à partir du 29 septembre 1909 jusqu'au 29 septembre 1918.

S'adresser pour visiter la propriété à M. Joseph BERTHELOT, fermier, et pour traiter, à Me LE COZANNET ou à M. GUÉGUEN, propriétaire à Kervechan, en Glomel.

A VENDRE pour cause de changement de force motrice : **Un moteur à pétrole, 2 X H P,** marque GARDNER, en bon état de fonctionnement, et ses **Accessoires** comme Poulie de rechange ; Poulie de transmission ; clefs ; Réservoir à Pétrole ; Cuve à eau ; tuyaux et pot d'échappement ; six becs d'allumage, etc.

Ce moteur pourrait servir dans une exploitation agricole, comme dans toute autre industrie.

Pour tous renseignements, s'adresser à M Jaffrennou, aux bureaux du Journal.

A VENDRE de gré à gré, **en la ville de Carhaix.**

1° *Rue Fontaine-Blanche.* — **Deux Maisons** d'habitation, avec **Jardin, Cour** et **Puits.**

2° *Rue du Champ-de-Bataille.* — **Une grande Maison de commerce.**

3° *Place des Droits de l'Homme.* — **Diverses Maisons** avec **Cour.**

En la commune de Plouguer. — **Un Corps de Ferme** *à Kernévez.*

S'adresser à Madame Jeanne BESCOND, rue Fontaine-Blanche, à Carhaix.

Constructions à Crédit

L'**Union Prévoyante,** Société d'Epargne et de Construction de **MAISONS A BON MARCHÉ** construit partout des maisons payables par annuité avec un crédit de 5, 10, 15 ou 20 ans.

Pour tous renseignements s'adresser soit au Siège Social, 85, Boulevard Voltaire, à Paris, soit à M. **de Miniac,** *à* **Carhaix** *(Finistère), représentant pour l'arrondissement de Châteaulin et la région environnante.*

BARON

PHARMACIEN DE 1re CLASSE

Rue Général-Lambert

CARHAIX

Sert en confiance. — Parle breton

MACHINES A TRICOTER

de tous Systèmes

Apprentissage gratuit

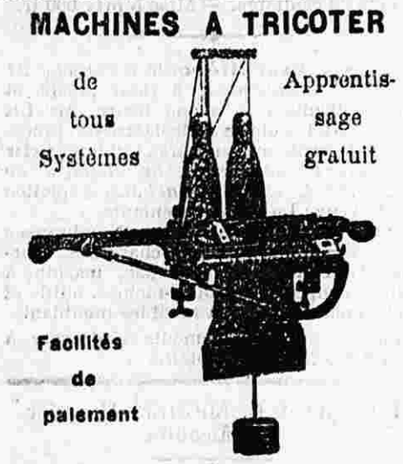

Facilités de paiement

Mme CORBEL

6, Rue Longue de Bourrette, 6

MORLAIX

Voir les Modèles au Magasin

MANUFACTURE de

Faïences Bretonnes

EN VRAIE TERRE DE QUIMPER

(Maison Fondée en 1778)

Marque déposée **I-R** *Marque Déposée*

Faïences communes ET ARTISTIQUES | POTERIES Grés Terres Cuites

Spécialités de Graals sur modèle

Jules Henriot-Tanquerey

— LOC-MARIA —

QUIMPER

Se méfier des Contrefaçons

Exiger la Marque déposée sur tous les Produits artistiques de la Maison

---

Carhaix, Imprimerie du Peuple

Le Gérant : Louis GOURLET.

HENRI BAVARD, Dentiste, 2, Quai de Léon, Morlaix

Meubles Bretons Ordinaires et de Style

sur Commandes

et en tous modèles déjà existant en Magasin

LE RESTE, Sculpteur à SCAER

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société Anonyme au Capital de 150 Millions de francs entièrement versés

Agence de Saint-Brieuc

1, Place de la Préfecture

Escompte et Recouvrements. — Dépôts de fonds à vue et à échéance. — Délivrance de chèques. — Lettres de Crédit. — Mandats de voyage. — Ordres de Bourse. — Paiements de Coupons. — Garde de Titres. — Versements sur Titres, etc. — Garanties contre les risques de Remboursement des Titres au pair. — Location de Coffres-forts, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

"LE SOLEIL"

44, rue de Châteaudun, PARIS

INCENDIES, VIE et ACCIDENTS

Représentant : SAMUEL PALIERN, *négociant en vins et spiritueux,* à **Gourin** et Agent Général pour les cantons de *Carhaix, Maël-Carhaix, Rostrenen, Callac, Huelgoat* et *Châteauneuf.*

Des Agents sérieux sont demandés.

Gwiskamanchou a Vreiz

DILLAD KERNE

Ra du : EVENNOU, marc'hadour mezer, SCAER.

Ra c'hlaz : Michel LAZ, kemener, KORAY.

Bragelar braz — Heuzou :

GOURVEST, GOUEZEK

ha RAVALEC, KORAY.

TOKOU :

Michel KEINEK, *ru Kereon,* KEMPER.

N'euz nemed ar produ-ma

a ve bet anzavet gant Breuriez **Medisinerez Franz.**

Ar Chikore extra MOKA LE ROUX a ro eur blaz dudius. Ar mam mou a famill a anzao ec'h eo trec'h d'ar re all deuz ar memez mod, abalamour d'he c'halite dreist ha d'ar gwir vantagou kinniget ganthi en he *C'honkourion blonsiek.*

Divval deuz an henveledigezou niverus.

CONFECTION DE COSTUMES BRETONS

en tous Genres

POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

Broderies ; Bragou-braz ; Guêtres ; Chapeaux ; Ceintures de cuir blanc

SPÉCIALITÉ DE TOILETTES DE DAMES A LA MODE DE PONT-AVEN

J. RAVALEC

CORAY (Finistère)

Spécialités de Machines à Coudre, à Tricoter

AGENCE DES COTES-DU-NORD

Schnellnaher

J. LE FLOC'H, Agent Général

Rostrenen (C.-du-N.)

Echanges et Réparations. — Leçons gratuites.

Machines cousant en avant et en arrière, Garanties 10, 15 et 20 ans

Accessoires pour tous Genres de Machines

MACHINES D'OCCASION, depuis **60 francs**

CONSTRUCTION AGRICOLE DE LANDERNEAU

E. BELBÉOC'H Ingénieur-Constructeur

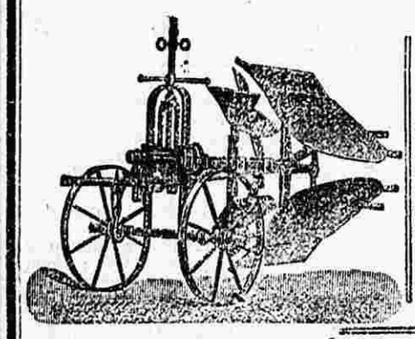

— 200 Médailles — GRAND PRIX Exposition Internationale

BRABANTS

PERFECTIONNÉS BREVETÉS.

Herses Canadiennes

et à Hérisson

EXTIRPATEURS A DENTS FIXES

ET A DENTS FLEXIBLES

Houes et Semoirs extensibles

BROYEURS — HACHE-PAILLE

Toutes mes **Charrues ÉMIETTEUSES** *ont le corps en acier trempé, et les versoirs à écartement variable ; la glissière en acier plat. Comme travail elles sont absolument supérieures à toutes les charrues connues.* (Demander les références.)—*Représentant à Carhaix :* **Louis LE BESCOND.**

HORS CONCOURS : Exposition Nationale de Pontivy (2 Novembre 1905)

ENTREPRISE DE PEINTURE ET VITRERIE

Décors, Encadrements — Peinture de Voitures

Travail soigné

FRÉDÉRIC MELOU

Rue Général-Lambert — CARHAIX

Verres à vitres de tous Genres, et de toutes dimensions dépolis, gravés, mousseline cathédrale.

Tablettes de Verres pour Etalages de Magasins, avec Monture.

BROSSERIE. — ÉPONGES. — BLANC FIXE POUR BADIGEON

Ripolin. — Peinture en boîtes. — Vernis. — Bourrelets pour portes et fenêtres

Papiers peints depuis 0 fr. 15 le rouleau

Décoration d'appartements sur papiers lavables ou toile, représentant Scènes ou Paysages. — Papiers vitraux.

TOILES CIRÉES pour TABLES, COMPTOIRS, ÉTAGÈRES

Grand Choix de Couronnes et Croix Mortuaires

Marchandises de toute 1re qualité. — Prix Modérés.

IMPRIMERIE DU PEUPLE

CARHAIX

Timbres en Caoutchouc — RELIURE

Grand Restaurant de la Maison Blanche

Rue du Pavé

CARHAIX

CHARLES PINSON

CHAMBRES CONFORTABLES | PENSION DE FAMILLE

• MACHINES À BATTRE •

EN BOUT ET EN TRAVERS, À MANÈGE & À MOTEUR.

• BROYEURS D'AJONCS •

PRESSOIRS & MOULINS À POMMES

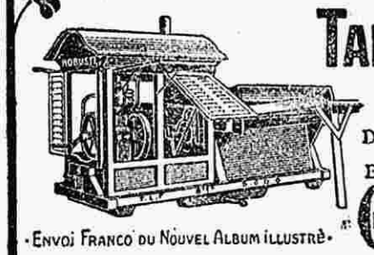

TANVEZ-LEVER OTU & FILS

USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES

DE LA TOURELLE ET DE PONT-EZER,

GUINGAMP

(CÔTES-DU-NORD)

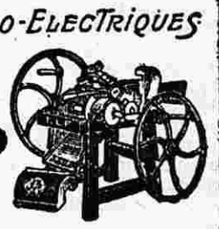

· ENVOI FRANCO DU NOUVEL ALBUM ILLUSTRÉ ·

Manège N°1

PARIS 1878 - MÉDAILLE D'ARGENT. St BRIEUC 1881 - Gd DIPL. d'HON. VANNES 1883 - MÉDAILLE d'OR. ETC. ETC.

St BRIEUC 1905 - MÉDAILLE DE VERMEIL (1er PRIX). PONTIVY 1905 - Gd DIPLÔME d'HONNEUR. RENNES 1906 - 1re MÉDAILLE COLLABORATEUR.

Maison de Confiance

PEINTURE ET VITRERIE

Joseph Pinson

Rue Gaspard Mauviel, CARHAIX (Finistère)

Travaux de Bâtiments. — Décors. — Encadrements.

Verres à Vitres en tous genres. — Ripolin. — Blanc fixe.

BROSSERIE. — EPONGES. — PEINTURE EN BOITES.

Grand Choix de Papiers peints et Vitraux.

Glaces, Chaises et Paniers de tout style, Toiles cirées, Carpettes, Tapis, Brosses, Gravures religieuses et autres,

Lait de Cire pour parquets.

REPRÉSENTATION D'AGRANDISSEMENTS PHOTOGRAPHIQUES

Noir et couleur. — Prix modérés. — Travail soigné.

Cadres spéciaux pour Agrandissement. — Carte Album et Visite.

Bois sculptés. — Verres biseautés et Velours

Mar peuz c'hoant kaout ho kirri livet mad hag en eur priz rezonabl, et da gaout **Joseph PINSON.**

Petra eo ar paz ?

Ar paz a ziskuez eo klanv ar skevent

Pasaat a rer dre ma chom stanket krenchadennou er c'houzougen, hag o frezanz a lak da basaat. Pasaat a rer evid kas anê kuit.

Aliez na zeu netra, ar pez a ro poan ha skuizder.

Ar Sirop Celtique

a lak da grenchat hag a wella d'ar goull

AR SIROP CELTIQUE a harz ar boan hag ive ar skuizder.

E esa a zo e gemer. — E effejou a zo burzuduz braz.

PRIZ : 1 skoed. — En gwerz en holl apotikerezou mad.

Kaset franko evid mandat-post d'an **Aot. MOREUL,** *Farmasian e Landerne.*

Comptoir Agricole de Bretagne

TÉLÉPH. 2

Vve Ch. MARÉCHAL

21, BOULEVARD NATIONAL, à SAINT-BRIEUC

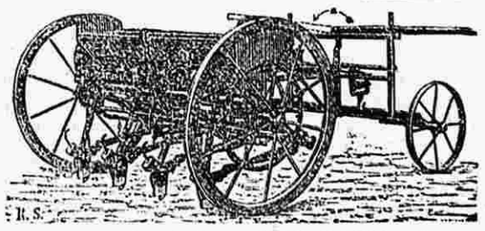

Ecrémeuse LANZ

La plus simple de toutes les écrémeuses

Brabants MELOTTE

les plus légers, les plus résistants

Semoirs RUD-SACK, les plus perfectionnés.

En magasin, tous instruments de première marque. — Catalogue franco

---

Pour légalisation des signatures ci-contre **En Mairie de Carhaix, le** **190**